

REUNION DU 12 AVRIL 1966 à 20 H.30

OBJET :

66065

Subvention exceptionnelle à
l'Association Sportive du
Lycée Mixte pour le dépla-
cement de l'équipe féminine
Volley-Ball, championne
d'Académie.

Le douze avril mil neuf cent soixante six, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 7 avril 1966 .

Etaient présents: M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, MM. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. BENDER, BUJARD, LANUSSE, MOUCHOT BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, GACHET, BROTRÉAU, VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, PECHEVIS, POUGET , Mme BIDEAU, Dr. DOMECCQ.

Représenté : M. BISCAYE par M. de LIPKOWSKI

Secrétaire : M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil .

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mme MARTEL, Professeur d'Education Physique au Lycée Mixte a accompagné son équipe de volley-ball, championne d'Académie, aux championnats de France qui se sont déroulés à Lille, les 28, 29 et 30 mars 1966.

En vue d'encourager les louables efforts faits par ces jeunes filles, la commission des finances a accordé une subvention exceptionnelle de 1 000 F (mille francs).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'état de frais présenté par Mme MARTEL pour le déplacement de l'équipe féminine du Lycée, à LILLE,

Vu la proposition de la commission des finances du 28 mars 1966,

DECIDE :

- d'attribuer à l'association sportive du Lycée Mixte de ROYAN, section volley-ball (C.C.P. BORDEAUX 592-99) une subvention exceptionnelle de 1 000 F et un prix de 500 F à titre de récompense pour le résultat obtenu : soit au total la somme de 1 500 F.
- que la dépense sera prélevée sur le chapitre 970, art. 669 "Dépenses Imprévues" du Budget Primitif 1966.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



Murkiss



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/MER, le ~~18~~ **19** AVRIL 1966.
Le Sous-Préfet.

Lamy